

Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 2 Mai 2013.

L'an deux mil treize le deux mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent MICHEL, Maire.

Présents : MM. MICHEL Laurent, GRIVOLLA Gabriel, CHOLLAT Gérard, ALBERT Claude, DESROCHE Henri, BARBIER Joseph, CHANARON Christian, CHARVET Bertrand, CHAUT-SARRAZIN Agnès, GUILLAUD Myriam, MOREL Serge, VITETTA Christiane.

Excusée : Mme CORNU Marie-Thérèse.

Absente : Mme BONNARGENT Anouk.

Pouvoir : Mme CORNU Marie-Thérèse à Mr MICHEL Laurent

Monsieur Bertrand CHARVET a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du compte rendu de la séance du 28 mars 2013. Le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte rendu.

Présentation du rapport d'activité 2012 – CCVT

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2012 de la Communauté de communes Les Vallons de la Tour. Un exemplaire est remis à chacun des conseillers municipaux. Ce rapport aborde tous les domaines de compétence de la CCVT et les actions ou travaux qui ont été menés durant l'année 2012. Ce rapport est également disponible en Mairie et sur le site de la Communauté de communes.

Régularisation emprise voirie communale

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des devis établis par le Cabinet Agate, géomètre pour effectuer des régularisations d'emprise de voirie, à savoir :

- Impasse de la Fauconnière – régularisation de l'emprise pour la plateforme de retournement pour un montant de 880 € Hors Taxes.
- Chemin de Courmourousse – régularisation de l'élargissement de la voie communale pour un montant de 700 € Hors Taxes.
- Fontaine et lavoir du Moriot – régularisation par intégration dans le domaine privé de la commune à la condition d'avoir l'accord de tout les propriétaires pour un montant de 880 € Hors Taxes.

Le conseil municipal valide ces propositions.

Elagage 2013

La commission voirie propose de retenir l'entreprise Dumont de Sainte Blandine pour effectuer les travaux d'élagage pour l'année 2013, sur l'ensemble du territoire communal, au tarif horaire de 42 euros pour le broyage et 70 euros pour l'élagages scies.

Le conseil municipal valide cette proposition.

N° 2013/017 - Objet : Convention déneigement.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions faites par l'entreprise Exploitation Forestière DUMONT, pour assurer le déneigement des voies communales pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2017.

Le Conseil Municipal, après délibérations :

- Décide de confier les travaux de déneigement des voies communales à l'entreprise Exploitation Forestière DUMONT, pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2017, au tarif de 70,00 € H.T. de l'heure et fixe un forfait annuel d'astreinte de 520 € H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités de déneigement avec l'entreprise Exploitation Forestière DUMONT.

Période hivernale – Gravillonnage/Salage.

M. BARBIER Joseph informe l'assemblée qu'il souhaite arrêter cette prestation et propose que M. DUMONT soit contacté pour éventuellement assurer ce travail en même temps que le déneigement.

Monsieur le Maire est chargé de contacté l'entreprise DUMONT.

Compte rendu commission urbanisme

La commission urbanisme a étudié les dossiers suivants, avec avis favorable :

- Déclaration Préalable déposée par M. Boissenet Stessy, chemin de Chélieu, pour la construction d'un abri de jardin et d'un abri de piscine.
- Permis de construire déposé par :
 - Restaurant le Campagnard, chemin du Cabit, pour la rénovation des terrasses
 - M. Michel Laurent, chemin du Treylard, pour la construction d'un abri voitures non fermé.
 - M. Barruel Pierre, chemin du Moriot, pour la construction d'une maison individuelle.
 - M. Gabrielle/Mme Frechet, chemin du Moriot, pour la construction d'une maison individuelle.

Compte rendu de la commission des bâtiments :

La commission propose de retenir les entreprises suivantes pour les travaux ci-dessous :

- changement des 4 portes d'entrées de la salle des fêtes pour un montant de 12716 € H.T et remplacement des stores de l'ensemble des salles de classes pour un montant de 2474 € H.T. par l'entreprise Comte de Saint Didier de la Tour.
- rénovation sur le bâtiment vestiaire (bandeau zinguerie) pour un montant de 2105 € H.T. par l'entreprise FD Charpente de Saint Savin.
- pose de carrelages et faïences dans le bâtiment vestiaire pour un montant de 2015.53 € H.T. par l'entreprise Sicaud de Saint Ondras.
- la réalisation d'un portail et d'une barrière entre le terrain de tennis et le bâtiment de l'école maternelle, pour un montant de 2500 € H.T. par l'entreprise Barbier Florian de Le Passage.

- divers travaux de plomberie pour un montant de 879.52 € H.T par l'entreprise Giroud de Le Passage.
- travaux d'électricité (détecteur de fumée, VMC, alimentation électrique abri basket, projecteur basket) par l'entreprise Perrin de Virieu pour un montant de 2929 € H.T.
- acquisitions diverses :
 - Ensemble boîte aux lettres Mairie pour un coût de 1169 € TTC.

Le conseil municipal valide l'ensemble des propositions.

Autres informations.

- Un nombre important de clefs remises au club de football pour accéder au local buvette ont été égarées. Afin d'assurer la sécurité de ce bâtiment il est prévu le changement de la serrure (avec participation du club au financement des doubles de clef).
- Des pics à oiseau ont été posés sur les piliers du préau de l'école afin de supprimer définitivement le problème des déjections sous le préau.
- Une porte de cave d'un appartement communal a été refaite.
- Un nouveau contrôle doit être mis en place pour l'année 2016 : le contrôle de l'air dans les bâtiments publics.

Commission voirie.

- Elargissement chemin de Courmourousse. L'arrachage de la haie par l'agent communal aidé de M. Grivolla est en cours.
- Réunion vendredi 3 mai avec l'entreprise Guttin-Vesin et la commune de Saint Ondras pour la réfection du pont de St Ondras.

Cérémonie du 8 mai.

Elle se déroulera à 11 h 30 devant le monument aux morts.

Information municipale

La commission Information se réunira le jeudi 16 mai à 20 heures pour la préparation de l'info municipale de juin.

Questions diverses

- Représentativité de la commune au sein de la Communauté de communes Les Vallons de la Tour. Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications qui auront lieu à compter de mars 2014 – diminution du nombre de délégués pour la commune et suppression des délégués suppléants. Il indique que ce sujet sera débattu lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- Secrétariat de mairie : A compter du 1^{er} juin l'effectif du secrétariat sera renforcé par l'arrivée de Mme Messier pour une durée de deux mois.